

Covid-19 : les mesures mises en place par la municipalité

1. COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET DES BIO-DÉCHETS

Durant cette période de confinement, **la régularité horaire des tournées de la collecte des déchets ne peut plus être observée**. Aussi, pour faciliter le travail des ripeurs, il est demandé aux habitants de **sortir les poubelles la veille, au soir de leur passage**.

2. COLLECTE DANS LES CONTAINERS ENTERRÉS

À l'instar de la collecte des déchets ménagers et des bio-déchets, **la collecte des plastiques, cartons et verres dans les containers enterrés se poursuit normalement**.

3. OÙ JETER LES MOUCHOIRS, MASQUES, GANTS ET LINGETTES DE NETTOYAGE ?

Il est recommandé de jeter ses mouchoirs, masques, gants et lingettes de nettoyage dans un sac plastique dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel. Ce sac doit être soigneusement refermé puis conservé 24 heures avant d'être placé dans le sac plastique pour ordures ménagères. **Attention, aucun de ces produits ne doit être jeté dans les containers en apport volontaire, dans le compost ou dans la nature, même si l'on n'est pas malade !**

Pour les professionnels de santé et les personnes malades confinées chez elles, il est nécessaire de suivre les recommandations du [Ministère des Solidarités et de la Santé](#) pour la gestion des déchets.

4. DÉCHETTERIES

En application du décret du 23 mars 2020, l'attestation de déplacement dérogatoire n'autorisant pas ce déplacement, **les déchetteries de l'agglomération sont fermées**. La Ville et Colmar Agglomération invitent les particuliers à s'organiser en attendant.

5. REMERCIEMENTS

Les personnels dédiés aux déchets sont particulièrement sensibles aux marques d'attention très sympathiques qui leur sont témoignées actuellement.



CONTACT PRESSE

Lucie Hamon - Attachée de presse
03 69 99 56 21 - 06 99 02 64 33
lucie.hamon@colmar.fr